



Le Saint-Siège

LETRE DU PAPE JEAN-PAUL II
À Mgr PIERRE MAMIE,
PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE SUISSE,
POUR LA NOMINATION DE DEUX AUXILIAIRES POUR
LE DIOCÈSE DE COIRE

*À mon Frère dans l'Épiscopat,
Monseigneur Pierre Mamie,
Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg,
Président de la Conférence des Evêques Suisses*

"Grâce et paix de par Dieu le Père et le Christ Jésus notre Sauveur". (Tt 1, 4)

1. Cher Frère, par ces paroles de la Lettre de saint Paul à Tite, je vous salue très cordialement.

Dans la constante sollicitude pour toute l'Église qui revient à Pierre et à ses successeurs de par la volonté du Christ, je suis avec une grande attention les divers problèmes que connaît l'Église en Suisse, en particulier ceux qui concernent le diocèse de Coire.

À la suite des rencontres que j'ai eues avec vous et avec mes autres Frères dans l'Épiscopat de votre pays, à partir également des nombreuses informations qui me sont parvenues de la part de personnes dignes de foi, j'ai pu avoir une meilleure connaissance des difficultés actuelles dans ce diocèse, ainsi que du vif désir des prêtres et des fidèles que tous les efforts soient faits pour rétablir la pleine communion ecclésiale.

Après avoir prié et réfléchi longuement, éclairé par les avis de personnes compétentes, je suis parvenu à la conviction que la nomination de deux Evêques auxiliaires était, à l'heure actuelle, la disposition la plus appropriée pour surmonter les difficultés évoquées.

Les Révérends Pères Peter Henrici, S. J. et Paul Vollmar, S. M., choisis pour aider l'Evêque de Coire, sont des prêtres qui se distinguent non seulement par leurs qualités humaines, sacerdotales et pastorales, mais aussi par leur amour sincère pour leur Patrie et pour l'Eglise. Je suis donc sûr qu'ils sauront se consacrer avec générosité à l'accomplissement de leur mission au service de l'unité dans cette part bien-aimée du peuple de Dieu.

Je vous demande, cher Frère, de même qu'à tous les Evêques de Suisse, d'accueillir ces deux Evêques avec une affection fraternelle. Dans les premiers temps surtout, ils auront besoin du soutien loyal et désintéressé qui pourra les aider à gagner les cœurs dans la population de Coire.

Je tiens beaucoup à ce que les prêtres et les fidèles de ce diocèse, ainsi que l'opinion publique de toute la Confédération, soient informés de la véritable intention qui inspire cette mesure, c'est-à-dire de contribuer à rétablir la pleine communion dans une Eglise aux traditions chrétiennes vénérables et illustres. C'est pourquoi je vous serai très reconnaissant de tout ce que vous voudrez bien faire, avec les autres Evêques, afin d'atteindre cet objectif, en donnant ainsi le clair témoignage de votre communion avec le Successeur de Pierre et avec l'Eglise universelle.

En cette circonstance délicate, qui constitue pour tous les catholiques suisses un appel à la conversion et une invitation à l'espérance, je confie le clergé et les fidèles du diocèse de Coire et des autres diocèses à la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Eglise, et à saint Nicolas de Flue, Patron principal de la Confédération helvétique, afin qu'ils obtiennent à tous la grâce de renouveler leur engagement à répandre l'Evangile du Christ à la veille du troisième millénaire chrétien désormais très proche.

Avec la salutation de Celui qui, ressuscité des morts, vit à jamais et nous redit: " Paix à vous! " (*Jn* 20, 19), je vous envoie, ainsi qu'aux autres Pasteurs et à tous les fidèles de Suisse, ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 1er mars 1993.

IOANNES PAULUS PP. II

© Copyright 1993 - Libreria Editrice Vaticana